

Bonjour, dans le n° 22916 du Parisien de mercredi 9 mai vous publiez un article sur Linky intitulé Cinq question sur le compteur Linky.

Cet article est largement erroné et je demande la mise en œuvre de mon droit de réponse au journal. En effet

Linky c'est quoi ? un condensé d'électronique et d'informatique permettant de connaître à tout instant (et à la demi-heure près au mieux suite à intervention de la CNIL) la tension, l'intensité, la puissance électrique consommée. Malheureusement ces informations ou courbe de consommation, sont transmises à Enedis mais pas disponibles en direct par l'utilisateur qui en est la source. En effet, Linky n'est guère très intelligent puisqu'il ne comporte pas de mini serveur Http comme ceux qu'on trouve dans tout onduleur !

Rien ne prouve que Linky puisse faire économiser l'utilisateur dans ces conditions.

Que lui reproche t on ? Effectivement la transmission de la courbe de consommation à Enedis est une atteinte grave à la confidentialité des personnes ; de plus Enedis ne se cache pas d'utiliser largement des informations dans le cadre du Big Data. De même l'utilisation du CPL sur le réseau EDF et aussi sur les lignes électriques internes des logements ajoute un rayonnement important et non maîtrisé et ce d'autant plus que chaque compteur Linky est 'interrogé' plus de 400 fois par jour !

Qui paie l'installation ? Votre article oublie de préciser que la facture de déploiement des Linky s'élèvera au moins à 5,7 milliards d'euros selon la Cour des comptes.

Peut on refuser ? Contrairement à ce que vous affirmez, OUI. D'ailleurs nombre d'Etats européens ont refusé d'appliquer telle quelle la directive européenne. Citons par exemple l'Allemagne qui refuse de l'appliquer pour tout usager dont la puissance installée est inférieure à 36 kVA sachant que la grande majorité des usagers français ont une puissance installée inférieure à 18 kVA !

Que risque t on à s'y opposer ? Rien ou presque ! Car EDF/Enedis n'a pas intérêt à couper la fourniture d'électricité et donc à perdre des recettes ! Chaque usager a donc bien le choix de refuser.

Pourquoi les compteurs dits intelligents sont utiles, ce que vous n'expliquez pas ? Parce que la production électrique de plus en plus localisée exige qu'Enedis connaisse la production et la consommation à tout instant. Du coup Linky est nécessaire mais inutile de le placer chez l'utilisateur ! L'installer sur le transformateur local suffit pour cet objectif d'équilibrage du réseau. Sachant qu'un transformateur local distribue en moyenne 100 usagers, la facture de déploiement serait divisée par 100, soit 57 millions d'euros au lieu de 5,7 milliards !